

La séance du CCE de GRDF s'est déroulée au siège de GRDF, 6 Rue Condorcet 75009 Paris.  
Président de séance: **Patrick BONNEAU**. Secrétaire : **Thierry JOURNET**.

**Ordre du jour :**

- 1- Fonctionnement du CCE : [p.2]
  - approbation du PV du 25/01/2018
  - désignation du Président de la Commission des moyens
- 2- Calendrier prévisionnel des consultations pour le CCE GRDF 2018 – pour information [p.2]
- 3- Bilan maintenance – pour information [p.2-3]
- 4- Point d'étape sur le projet Ingénierie en réseau – pour information [p.3-4]
- 5- Expérimentation Epod – pour information [p.4-5]

## Maintenance des réseaux...l'heure n'est plus aux REX mais à l'action !

En préambule de la séance, la délégation CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire, dont voici le début.

*En conclusion de notre intervention lors de la séance de Janvier, nous avons réaffirmé la nécessité absolue et la pertinence de proposer aux salariés d'agir massivement, afin d'exiger le juste retour du fruit de leur travail, sans quoi, la météo économique et sociale risquait fort de se dégrader davantage...Or, nous voici donc en Mars, mois par essence propice aux giboulées,...*

*Mardi 13, ce sont les hydrauliciens qui ont donné le ton, au Parlement Européen et sur les sites de production où, médias, régions administratives et groupes politiques ont pris la mesure de ce qui se passe dans le Pays concernant l'avenir des concessions hydrauliques et la défense du Service Public de l'électricité. Lorsque l'on sait ce qui attend GRDF sur les renouvellements de concessions, gageons que ce mouvement et ceux à venir amèneront nos grands dirigeants à réfléchir à deux fois avant de prendre des décisions contraires aux intérêts des usagers et des salariés du Service Public !*

*Ce 14 mars, à l'initiative de la CGT, une mobilisation nationale était organisée dans les Industries Electriques et Gazières **pour gagner sur le cahier revendicatif national de branche**. Mise sous tutelle des manifestants présents et autres grévistes partout dans le Pays, la réunion de la Commission Paritaire de Branche qui devait traiter de la question des moyens bénévoles, a abouti à un semblant de compromis ...*

[...]

### Composition de la délégation CGT au CCE GRDF

ABED	Karim	karim.abed@erdf-grdf.fr
AURIOL	Carole	caroleauriol@orange.fr
BERGER	Pascal	pascal-p.berger@erdf-grdf.fr
BILLAUT	Serge	serge.billaut@erdf-grdf.fr
BRIERE	Cassandre	cassandrebrriere53@gmail.com
CASTETS	Philippe	pcastets.edfgdf@gmail.com
CELLERIER	Fabrice	fabrice.cellerier@erdf-grdf.fr
CHESNEL	Hervé	chesnelherve@hotmail.fr
DAYET	Lionel	lionel.dayet@grdf.fr
DUTEL	Thomas	dutelthomas@gmail.com
FALLETTA	Pietro	pietro.falletta@erdf-grdf.fr
GONNET	Christophe	christophe.gonnet@erdf-grdf.fr
HEINISCH FOUQUES	Patrice	patrice.heinisch@gmail.com
JANEAU	Christophe	christophe.janeau@erdf-grdf.fr
JOURNET	Thierry	thierry.journet@erdf-grdf.fr
LEFEBVRE	François	francois-jacques.lefebvre@erdf-grdf.fr
LETOURNEL	Patrick	pletournel091@gmail.com
PICCIRILLO	Alain	alain.piccirillo.cgt@gmail.com
PROBEL	Frédéric	frederic.probel@enedis.fr
RAYA	Sébastien	sraya@fnme-cgt.fr
RENARD	Yann	yann.renard@erdf-grdf.fr
RIDUET	Thibaud	rdthibaud@gmail.com
ROTY	Chrystelle	chrystelle.rot@erdf-grdf.fr
SANTO	Patrick	clemepat@yahoo.fr
SCHEERLINCK	Frédéric	frederic.scheerlinck@erdf-grdf.fr
ZUCCARO	Ludovic	ludoviczuccaro.ccegrdf@gmail.com
CHABARD (RSCCE)	Didier	didier.chabard@erdf-grdf.fr

lire notre déclaration intégrale





## 1- Fonctionnement du CCE

### ➤ Approbation du PV du 25/01/2018

Ce PV est approuvé à l'unanimité.

### ➤ Désignation du Président de la Commission des Moyens – pour avis

La CGT présente **Pascal BERGER**, élu à l'unanimité Président de la Commission, en remplacement d'Alain PICCIRILLO. A ce titre, la délégation CGT tient à remercier chaleureusement Alain pour son implication dans la tenue de cette commission.

## 2- Calendrier prévisionnel des consultations pour le CCE GRDF 2018 - pour information

Conformément à la législation, la Direction a exposé aux élus le nouveau calendrier prévisionnel 2018 des consultations obligatoires.

## 3- Bilan Maintenance - pour information

Nous avons rappelé que le bilan de maintenance a été présenté pour la première fois en CCE en mai 2016 à l'initiative de la seule CGT, sur les résultats de 2014-2015. Les informations avaient été difficiles à obtenir mais nous avons finalement abouti à un dialogue de qualité selon les propos de la Direction à l'époque.

Lors de cette séance du CCE, nous n'avons pas pu en dire autant !!! La rétention d'information était flagrante et même si des réponses ont été apportées en séance, d'autres nécessitent un travail de recherche que nous devons suivre. Nous avons pointé du doigt par exemple la disparition de certaines données sur le nombre d'anomalies remontées où plus aucune comparaison entre DR n'est possible ainsi que l'absence de volume d'ouvrages à l'inventaire.

Nous avons dénoncé cette attitude déloyale de la direction vis-à-vis des représentants du personnel et nous la soupçonnons de vouloir alléger le débat, les questions et surtout les réponses : raté, 4 heures de débat où le Président était fatigué ! Dur, dur, pour les Dirigeants mais leur rémunération fait passer tout cela !

Nous avons beaucoup insisté sur l'utilisation de GMAO mobile en alertant comme il y a deux ans sur l'impérative nécessité d'utiliser le compte GAIA comme sur CII, pour accéder à l'application avec la tablette. Aujourd'hui, c'est encore et toujours un mot de passe générique de type GMAO ou « test » avec n'importe quel nom. Rares sont ceux qui ont créé leur propre mot de passe, ce qui, pour certaines hiérarchies, convient tout à fait... !!!

Qu'est-ce qui empêche la Direction de le faire ? Le manque de rigueur l'arrangerait-elle dans ce domaine ? **Pas de rigueur = pas de remontées d'anomalies = pas de traitement (appelé « tas de sable ») = pas de moyens supplémentaires = pas d'embauches = responsabilités reportées sur les agents... Tout bénéf pour la direction de GRDF.**

Là, on a senti que ça piquait un peu et ils ont entendu la commande. Effectivement, si on veut que cette activité soit bien maîtrisée, il faut que la traçabilité soit incontestable, c'est même une

demande forte des Directeurs en région. Les problèmes de sécurité informatique invoqués par la Direction pour se justifier ne tiennent pas debout. Quand on ne veut pas comprendre ...



En cas d'incident grave sur un ouvrage, même si l'encadrement local peut parfois soutenir ses équipes, cela ne pèsera pas lourd face à la Direction en cas d'absence d'enregistrement d'une anomalie dans la GMAO. Elle mettra en cause le professionnalisme de l'Agent pour limiter au maximum la responsabilité de GRDF. Il faut que chacun soit très vigilant et s'astreigne à remonter toutes les défaillances possibles, y compris sur une simple absence de bouchon en amont et aval d'un compteur déposé.

Nous pensons que de nombreuses anomalies sont traitées sur place mais non tracées en GMAO, c'est regrettable.





En revanche le nombre global d'anomalies remontées toutes Décisions de Maintenance confondues est en baisse entre 2016 et 2017, ce qui n'a pas permis de réduire le nombre d'anomalies restant à traiter (tas de sable). Ce stock est en augmentation passant de 40 000 en 2015 à presque 50 000 en 2016.

C'est un point qui est inquiétant et qui nécessite une mobilisation financière supplémentaire et des moyens humains en adéquation. Nous sommes en particulier intervenus sur la notion d'accès impossible sur des parties d'ouvrages collectifs catégorisés en R3 (Recommandé sans délais), qui pour la CGT est une faute. Ce problème d'accès pouvant masquer une anomalie de type P1 (Prescrit 1 mois) comme une pénétration non bouchée (risque accumulation gaz plus sensible).

Nous constatons une baisse du coût de maintenance global alors que dans le même temps, les coûts d'incidents augmentent. Nous sommes spécifiquement intervenus sur les gros problèmes de fiabilité des régulateurs B6 qui représentent la majorité de la hausse des incidents : certains d'entre eux sont installés dans les habitations (détente intérieure) avec un risque d'accumulation important et soudain en cas de déchirure de membrane, surtout si l'événement n'est pas raccordé ou est bouché. Cela s'apparente aux conséquences des cassures de fonte (important et soudain). La Direction, sans doute pas très rassurée, cherche quand même à limiter les coûts en priorisant le remplacement uniquement en cas de défaut d'événement (pas raccordé).

Pourquoi toujours tendre vers le moins-disant sur le matériel, notamment sur ces détendeurs ? Dorénavant nous avons sur les bras quantités de ces équipements défectueux (des centaines de milliers) en exploitation, augmentant de fait le risque gaz.

Pourquoi nos fournisseurs ont-ils su produire du matériel de qualité et plus maintenant ?

Pour la CGT, la Direction de GRDF est la seule responsable puisqu'elle ne regarde que l'aspect financier au détriment de la fiabilité et argumente même que ces matériels sont aux normes européennes.

Sur le terrain, les agents en arrivent à regretter de déposer des vieux détendeurs plus fiables que les nouveaux... !

**Nous invitons les membres de CE à s'emparer de ces sujets pour obtenir des informations sur les « tas de sable » (anomalies).**

En rapportant les 83,3 Millions d'euros de dépenses pour la maintenance (préventif + correctif) de 2017 aux 738 Millions d'euros « d'argent de poche » offerts aux actionnaires, nous comprenons la réelle mission de la Business Unit GRDF. L'intérêt général est encore une fois sacrifié sur l'autel de la finance !

Le Président du CCE, malgré toutes les réponses apportées par les porteurs du dossier (Christian Buffet et Philippe Ardoin) est parti fâché suite à notre analyse qui reste très critique, nous assurant par ailleurs que les éléments de réponses seraient versés prochainement dans la BDES... !

**Vos élus CGT resteront attentifs et vigilants quant à ses « engagements » !**



**lire notre déclaration** 

### **4- Point d'étape sur le projet Ingénierie en réseau - pour information**

La Direction nous a présenté en 2012 ce projet IER, suite à une enquête auprès des agents concernés. Ce document n'a que peu évolué depuis notre dernière rencontre d'octobre 2017 et il reste, à ce jour, encore beaucoup de questions sans réponses...

Après 3 années d'expérimentation, le renouvellement des outils est toujours en réflexion...

Les seuls éléments déjà présentés lors du CCE de Septembre 2016 portaient essentiellement sur une répartition de la reconnaissance, qui faisait suite à un cahier revendicatif des Chargés d'Affaires...

La période d'expérimentation et de reconnaissance s'étalant du 01/01/2015 au 31/12/2017, l'ensemble des ADP devraient, à ce jour, être tous distribués...!!! Alors que SO et MED sont dans les objectifs.....Quid des autres régions !?

D'autre part, le « turn over » important décrit dans le dossier, avec un « éclairage à fin août 2016 », appelait de nouvelles perspectives d'évolution de carrières qui devaient permettre de fidéliser la population des chargés d'affaires, ce que nous ne retrouvons pas dans le dossier présenté... !





Quant à la partie « Coûts » et notamment l'incitation financière de la CRE, l'employeur nous informe d'une notion de « bonus/malus » de 9 Millions d'Euros, en fonction de l'évolution des dossiers... Nous comprenons mieux l'empressement des directions de développer et déployer cette nouvelle solution SI afin de ne pas être amputée de cette rondelette participation...

Concernant l'outil « TRAVODOC », si l'employeur nous assure avoir corrigé les dysfonctionnements récurrents survenus jusqu'alors, le déploiement du nouveau SI « SIROCCO », en remplacement de quatre applications (IEP, OMER, OASICE et OSR) est, quant à lui, loin d'être totalement opérationnel...

Nous nous trouvons une fois de plus, en face d'un dossier ne comportant que peu d'éléments et ne permettant pas aux représentants du personnel de se faire une idée claire de l'avancement d'un sujet oh combien important, puisqu'il impacte l'ensemble de la « Chaîne Conception Construction » gazière...!

Aussi, et avant le déploiement en biseau prévu au sein de chaque région concernant le lot « Raccordement Marchés d'Affaires », les élus CGT demandent un retour concernant les « pilotes CENTRE, OUEST et IDF pour la version « Affaires Sécurité Industrielle », ainsi que pour les « Raccordements Marchés Grands Publics » sur les régions MED et SO.

Au regard de la disparité des régions dans l'appréhension et le déploiement de ce nouvel outil, les élus CGT émettent les plus grandes craintes alors qu'un seul CE s'est vu présenter ce sujet !

Il semblerait que sur ce dossier aussi, il est très difficile d'avoir des éléments chiffrés, même si la direction nous renvoie, une fois encore, à la Base de Données Economiques et Sociales (BDES) afin de prendre connaissance des éléments de réponse qui seront apportés aux nombreuses questions abordées en séance,...

## 5- Expérimentation Epod (évolution Post-Disco) - pour information

En préambule, nous avons rappelé que la direction n'a pas tenu ses engagements de la bilatérale au périmètre national du 26 septembre 2017 et du Comité d'établissement DR/DCT GRDF-MED du 19 janvier 2018, réunions lors desquelles la CGT avait demandé à la direction de joindre un glossaire complet. Pas de trace de celui-ci.

Nous déplorons que l'évolution et les différentes transformations voulues par nos dirigeants, la séparation des activités de production, transport, fourniture et distribution de l'énergie, amènent le Système d'Information à un tournant historique. Même si nous comprenons la nécessité de certaines mutations technologiques, la lecture du document démontre que c'est la notion économique et financière qui prime. Ce dossier permet à la direction de gravir un étage supplémentaire dans le démixtage des activités. Les projets structurants de l'entreprise, passés, présents ou futurs accroissent les velléités de nos dirigeants dans le démantèlement du service commun, orientations contre lesquelles la CGT s'est toujours opposée et continuera à le faire.

Les gains générés par ces nouveaux projets ne profitent malheureusement pas aux agents mais restent une manne financière supplémentaire pour des actionnaires de plus en plus avides.

La digitalisation et l'industrialisation des processus augmentent la productivité au détriment des conditions de travail.

Pour la CGT, la perte d'autonomie, la mise en place d'indicateurs de suivi de la performance ne permettent pas l'épanouissement dans le travail et peuvent même aller à l'encontre de certaines règles de sécurité.

Avec ces évolutions, le suivi des activités d'intervention en temps réel renforcera le contrôle au détriment de l'émancipation par le travail. L'outil doit être une aide mais en aucun cas ne doit se substituer à l'humain. **La question qui fâche est posée : la direction nationale affirme que les agents ne seront pas géo localisés... !**

La formation de l'ensemble des utilisateurs à EPOD n'est pas abordée dans le dossier. Cela est d'autant plus inquiétant que les APPI, AI entre autres, sont dans un contexte de changements stratégiques concomitants, majeurs et très récents. Les agents n'ont pas encore eu le temps de s'approprier les transformations. Dans ce contexte, l'ajout répété d'évolutions technologiques risque de mettre les agents et les organisations en difficulté. La direction indique que même si la technologie change, les interfaces utilisateurs évolueront peu. Néanmoins des formations seront proposées si tel était le besoin.

Après avoir dénoncé l'absence totale d'éléments économiques dans ce dossier structurant aux yeux de la direction, celle-ci nous répond que les coûts de construction, de fonctionnement et de maintenance nous seront communiqués ultérieurement, ... à travers la Base de Données Economiques et Sociales (BDES) !!!





Pour terminer, alors qu'EPOD est qualifiée d'activité stratégique et doit amener une réelle valeur ajoutée offerte par le nouveau SI aux 5 000 utilisateurs concernés, nous constatons que l'équipe de développement, avec seulement 12 agents au statut IEG, est constituée pour les 2/3, de prestataires externes.

Nous déplorons que des activités sensibles soient confiées en grande partie à l'externe, la direction justifiant ce choix d'organisation en se retranchant derrière des difficultés à trouver les personnes ayant les compétences recherchées... ! Ce qui est important au regard de la direction est de garder le pilotage des activités stratégiques.

La CGT s'inscrit en faux et considère ces choix purement financiers et économiques ! Nos entreprises disposent d'outils adaptés pour anticiper l'arrivée des nouvelles technologies et permettre l'acquisition des compétences attendues par des agents statutaires.

La démarche de la direction s'explique par sa seule volonté d'externalisation des activités.

[lire notre déclaration](#) 

## CAMPAGNE GRDF GAZ VERT

**Dans un contexte social actuel tendu, comprendra qui pourra !**



***Le 22 mars, ensemble, manifestons à Paris et dans les territoires pour défendre nos services publics, nos garanties statutaires et réglementaires, notre pouvoir d'achat et le droit du travail.***

***Prochain CCE de GRDF le 19 avril 2018***



<http://cce-grdf-cgt.fr>